



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSP
Institut national
du service public

Communiqué de presse conjoint du ministère des Armées et des anciens combattants et de l'Institut national du service public (INSP)

Note aux rédactions

Les élèves de l'Institut national du service public (INSP) partent en immersion avec l'armée et les forces de sécurité

Les élèves de la promotion Missak et Mélinée Manouchian (2025-2027) de l'Institut national du service public (INSP), partiront le dimanche 12 avril 2026 pour trois semaines en immersion « Souveraineté, commandement, cohésion ». Construite en partenariat avec le ministère des Armées et des anciens combattants, le ministère de l'Intérieur et l'INSP, cette immersion sensibilisera les futurs cadres supérieurs de l'État aux enjeux de défense nationale et à la souveraineté. Il s'agit d'une troisième édition, qui s'intègre au cursus réformé de formation initiale mis en œuvre depuis le mois de janvier 2024 par l'établissement.

L'immersion « Souveraineté, commandement, cohésion » s'inscrit dans la volonté partagée des partenaires de faire découvrir les enjeux stratégiques, le fonctionnement et le quotidien des armées aux élèves de formation initiale de l'INSP. Elle affiche un double objectif pédagogique :

- maîtriser les grands enjeux stratégiques et opérationnels de la souveraineté de la France ;
- développer le leadership et la capacité d'adaptation et de prise de décision.

Elle intervient dans le cursus après une première période d'enseignements et de stage. Elle se déroule dans la région Provence Alpes Côte d'Azur et est articulée autour de deux phases :

- une semaine au cœur du quotidien des forces armées pour développer la cohésion, le leadership et les capacités d'adaptation ;
- deux semaines de découverte des enjeux de souveraineté dans les différentes armes et d'immersions nocturnes.

Du 13 au 17 avril, les élèves seront accueillis sur le camp de Canjuers, dans le Var. Ils seront divisés en quatre sections et seront placés dans des conditions proches de celles que connaissent les militaires en opération.

Le programme prévoit :

- des activités collectives avec exercices physiques (parcours d'obstacles, exercice raid, bivouac de nuit) ;
- de l'instruction sur les techniques utilisées par les armées en opération (topographie, transmissions, secourisme de combat) ;
- de l'initiation aux méthodes d'élaboration d'une décision tactique ;
- de l'instruction et de la pratique du tir.

Des temps mémoriels et d'instruction sur l'histoire du camp de Canjuers sont aussi prévus.

Les journées des 15 et 16 avril, avec exercice de restitution (raid et mission tactique), sont ouvertes à la presse sur accréditation auprès du Commandant Guillaume Courot (coordonnées précisées ci-dessous).

La seconde partie de l'immersion (du 18 au 28 avril) vise à faire découvrir l'organisation et le fonctionnement des armées, de la sécurité intérieure ainsi que de la sécurité civile :

- 18 avril : présentation des moyens de l'armée de Terre et du service du commissariat des armées : démonstration de capacités et de tirs d'artillerie ;
- 20 avril : visite du 1er régiment de cavalerie (1er REC) situé à Carpiagne et de la base aérienne 125 (BA 125) située à Istres ;
- 21 avril : visite de la base aérienne 115 (BA 115) située à Orange ;
- 22 et 23 avril : présentation du bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) et de la gendarmerie nationale (GN) à Marseille et Hyères ;
- 24 avril : présentation de l'activité de la Marine nationale (MN) à Toulon ;
- 27 et 28 avril : présentation du service de santé des armées (SSA), de la Marine nationale (MN) et de la direction générale de l'armement (DGA) à Toulon et Hyères.

A l'occasion de cette immersion, une cérémonie de clôture précédée d'un point presse auront lieu le mercredi 29 avril à compter de 16h00 au Fort Ganteaume, à Marseille. Des échanges avec l'encadrement (ministère des Armées et INSP) et les élèves seront possibles.

À l'issue de cette immersion, les élèves auront acquis une approche globale des enjeux de défense contemporains. Cette période d'immersion vient en complément du sixième module de 20 heures du tronc commun de formation aux écoles de service public, consacré aux enjeux de sécurité, de défense et de renseignement, que les élèves de l'INSP ont déjà suivi, comme les élèves d'une vingtaine d'autres écoles de service public.

Contact pour accréditations presse

Commandant Guillaume Courot
Conseiller communication

EMZD Marseille - Caserne Audéoud
04 86 94 38 80
06 08 67 51 33
guillaume.courot@intradef.gouv.fr

Les journalistes souhaitant assister à une ou plusieurs séquences sont priés de s'accréditer par mail **avant le lundi 13 avril à 12h00** en précisant la séquence souhaitée, leurs nom, prénom, date et lieu de naissance.

Depuis la création de l'Institut national du service public (INSP), le 1^{er} janvier 2022, en remplacement de l'École nationale d'administration (ENA), la formation des futurs dirigeants publics a été profondément remaniée dans le cadre de la réforme de l'encadrement supérieur de l'Etat engagée par le président de la République Emmanuel Macron. Les séquences de formation sont fondées sur des mises en situations afin de préparer les élèves à leurs futures fonctions. Une année sur le terrain est prévue dans le cursus et permet aux élèves de réaliser des stages et des missions dans des milieux très différents : à l'international, en préfecture, en administration centrale mais aussi dans une entité territoriale publique ou privée de leur choix (mairie en zone rurale, exploitation agricole, PME, association etc.). S'appuyant sur une politique d'accompagnement renforcée (coaching et mentorat) et sur une démarche développement des compétences (référentiel de compétences), les élèves sont aussi mieux préparés à exercer des responsabilités managériales.

Plus d'informations sur le ministère des Armées : defense.gouv.fr

Plus d'information sur la réforme de l'encadrement supérieur de l'Etat :
<https://www.transformation.gouv.fr/ministre/actualite/reforme-de-la-haute-fonction-publique>

Plus d'informations sur l'INSP : insp.gouv.fr

Découvrir le nouveau cursus de formation initiale de l'INSP : <https://insp.gouv.fr/formation-initiale/eleves-issus-des-concours>